

Extra depuis 17 mois, CDI refusé et renvoyé

Par **masteraf1**, le 21/10/2015 à 16:07

Bonjour,

j'aimerais avoir un conseil, je ne sais pas trop où chercher.

Voilà je suis en extra depuis presque 5 ans pour la même société mais avec des grosses coupures durant les 3 premières années car j'avais l'école depuis maintenant depuis 17 mois je travaille entre 3 à 5 jours par semaine dans cette société qui est une société de restauration, j'ai toujours eu mon planning chaque dimanche pour la semaine qui arrivait.

J'ai demandé cette été à avoir un CDI, chose qu'il ne m'en a pas donné et il m'en a évincé tout doucement petit à petit en me faisant accusé de chose que je n'avais pas fais.

Ma question est-ce possible dans mon cas de les attaquer au prud'hommes?

Si oui comment dois-je faire ?

Cordialement

Par **P.M.**, le 21/10/2015 à 17:37

Bonjour,

Si vous pouvez démontrer que vos CDD correspondaient à un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise, vous pourriez demander leur requalification en CDI sans toutefois que l'employeur soit obligé de vous réintégrer...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...